



DIGOIN

Reflets, le magazine de votre ville

« *Des ambitions fortes
pour le territoire !* »



Intercommunalité

10-11 / « Le Grand
Charolais en action »

Solidarité

14-15 / Retour sur
le repas des aînés

n°171

Janvier 2025

www.digoin.fr



Novembre

À l'occasion de la Semaine de l'inclusion, organisée par le Département, l'Ulis TSA (Unité localisée pour l'inclusion scolaire des élèves avec trouble du spectre de l'autisme) de l'école du Launay a ouvert ses portes au public. De nombreux visiteurs, dont les parents d'élèves, les élus, ou encore l'inspection académique de l'Éducation nationale avaient fait le déplacement.



7 décembre

Installé depuis un an et demi rue Bartoli comme kinésithérapeute, Cosmin Mariniuc vient d'acquérir les locaux de la Caisse primaire d'assurance maladie pour proposer un nouvel espace médical en centre-ville.



8 janvier

Le vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, M. Éric Houlley, était à Digoïn début janvier pour une visite de terrain à l'initiative de la Communauté de communes le Grand Charolais. Cette visite a été l'occasion de présenter le projet phare d'aménagement du « Square Vollat », s'inscrivant dans la démarche de restructuration du centre-ville avec le soutien financier notamment de la Région. M. Houlley a également été convié à visiter le centre nautique afin de le sensibiliser aux enjeux de sa reconstruction.



6 décembre

Afin de remercier les membres de la Maison de la Petite enfance et de la famille pour leur implication, un « pot des bénévoles » était organisé en leur honneur. Un agréable moment de convivialité qui s'est terminé par une soirée jeux.



13-15 décembre

Sous les couleurs de NSA (Nature sport association), le Digoïnais Didier Castagna (à droite sur la photo) participait aux championnats de France en eau glacée à Megève. Durant trois jours, il a enchaîné les épreuves dans une eau à 4°C. Classé en M2, Didier Castagna a décroché la médaille d'or. Félicitations !



6 janvier

À l'occasion de la cérémonie des vœux aux personnels de la Ville de Digoïn, le maire, David Bême, le sénateur Fabien Genet et l'ensemble des élus du conseil municipal, ont tenu à saluer l'investissement et l'engagement remarquables

de tous les agents. La cérémonie a également été marquée par la remise des médailles du travail et la mise à l'honneur des départs en retraite. Le Maire a retracé le parcours des récipiendaires, en soulignant leur sérieux et leur engagement exemplaire.



NOËL À DIGOÏN 2024

Personne n'a été oublié à Digoïn lors des fêtes de fin d'année et chacun a pu profiter des distractions proposées par les structures municipales. Des célébrations pendant lesquelles les Digoïnais et les nombreux visiteurs ont eu l'opportunité d'apprécier. Du 20 au 22 décembre, le centre-ville a accueilli son marché de Noël avec la présence d'une cinquantaine de commerçants, membres associatifs et artisans locaux. Attractions pour petits, stands gourmands, déambulations musicales et commerciales, il y'en avait pour tous les goûts ! Le concert de gospel et le spectacle pyrotechnique proposés par la Municipalité ont sans aucun doute été l'une des clés du succès des animations de la fin d'année 2024. Coup de chapeau également à l'ensemble des agents municipaux et aux habitants qui se sont mobilisés pour embellir la commune durant les fêtes de fin d'année !



David Bême
Maire de Digoïn
Vice-Président
du Grand Charolais



Chères Digoïnaises, Chers Digoïnais, C'est une nouvelle année qui débute et je profite de cet édito pour vous renouveler mes vœux de bonne et heureuse année. Qu'elle vous maintienne en bonne santé et vous apporte beaucoup de bonheur et une multitude de plaisirs au quotidien. Même si 2025 débute dans l'incertitude, notamment au niveau de la politique nationale et des conséquences à venir sur nos communes, il nous faut rester optimistes et anticiper l'avenir, avec prudence certes, mais tout en conservant notre motivation et notre détermination. Avec l'ensemble des collègues du conseil municipal, nous aurons à cœur, ces 12 prochains mois, de poursuivre le travail engagé ces dernières années. Nous continuerons d'investir et nous nous efforcerons de poursuivre le désendettement de la commune, engagé depuis 2015. Nous souhaitons tous le meilleur pour DIGOÏN et des travaux menés depuis de longs mois seront amenés à se concrétiser en 2025. Restons confiants et solidaires, comme l'ont toujours été les Digoïnais. Le repas des aînés en a encore été la preuve ce dimanche 19 Janvier avec la réception de près de 400 convives au sein de la salle des fêtes. Un moment de retrouvailles, de bonheur, de convivialité où élus et bénévoles se sont mis au service de nos aînés pour leur offrir une journée inoubliable. Soyons fiers de notre ville et continuons tous ensemble d'œuvrer afin d'apporter le meilleur pour DIGOÏN.

Bonne année 2025 à tous.



Le Maire de Digoin a rappelé les grands événements de l'année écoulée avant d'évoquer les grands projets en cours et à venir.

DIGOIN : LE MEILLEUR POUR DEMAIN

C'est dans une salle des fêtes comble que le 19 décembre dernier s'est tenue la cérémonie traditionnelle des vœux, où le maire David Bême et le sénateur Fabien Genet ont prononcé des discours remplis d'espoir et de détermination, soulignant les réalisations passées et les visions pour l'avenir de la ville.

Retours sur les moments forts...

Après un accueil en musique, le Maire **David Bême** a rejoint la scène entouré de tous ses collègues du conseil municipal : « C'est avec énormément de plaisir que nous vous retrouvons ce soir avec **Fabien Genet**, sénateur de Saône-et-Loire et l'ensemble de nos collègues du conseil municipal de Digoin. Cette cérémonie des vœux à la population et aux forces vives de notre commune est l'occasion d'évoquer avec vous les projets d'avenir et de souhaiter à DIGOIN le meilleur pour demain.

Avant de débiter ce discours, j'aimerais avoir une pensée pour toutes les familles qui sont dans la peine ou dans la souffrance, à tous ceux qui nous ont quittés cette année. Je pense, en particulier, à notre ancien collègue Yves Bayon qui a tant donné au service des digoinais et qui m'a tant appris durant les mandats passés ensemble. Et je pense, bien évidemment à celui que j'avais rejoint en 2008 pour son dernier mandat. Cet homme qui a été pendant 19 ans votre maire, notre maire... Celui qui n'avait de cesse de se battre pour l'amour de Digoin et de ses habitants. Cet homme intègre, honnête et franc qui restera toujours pour moi comme un modèle : M. Maxime Castagna.

**Ne jamais se résigner,
ne jamais abandonner**

L'ensemble de l'équipe municipale qui est devant vous ce soir reste la même, avec la même

motivation. Il nous faut donc prendre des décisions, faire des choix, anticiper l'avenir. Toutes les décisions ne se prennent pas de gaieté de cœur mais elles se prennent toutes dans l'intérêt général.

« Il est impératif de redonner la confiance à nos concitoyens avant que la méfiance ne devienne de la défiance. »

Ce mandat, avouons-le, ne nous aura quand même pas ménagé (crises sanitaires et énergétiques, orage de grêle). La crise économique qui se profile et le désendettement de l'État qui va inévitablement mettre à contribution les collectivités locales ne vont pas nous assurer une fin de mandat plus sereine que son entame ! Mais l'important est de s'adapter. C'est ce que nous nous efforçons de faire ! Parce que ces difficultés nous les partageons, ce sont les vôtres également et il nous faut les combattre pour continuer d'avancer. Ne jamais se résigner, ne jamais abandonner à l'image de la population digoinaise... !

Guillaume Chauveau, conseiller délégué aux finances, accompagné de **Jean-Paul Martin**, **Cédric Béraud**, **Yann Bathiard** et **Pierre Lacroix** composent le comité de pilotage en charge du plan de sobriété énergétique. Ils restent vigilants sur les fluctuations de marché,

cherchent à minimiser au maximum les dépenses en diminuant les consommations. Un travail mené en partenariat avec la commission "Finances travaux" composée également de **Stéphanie Narbot**, **Christophe Antonucci** et **Jérôme Alves** qui veillent à la bonne réalisation de tous les projets.

De nombreux investissements réalisés

2024 aura connu la réception de plusieurs chantiers d'envergure comme la poursuite des travaux de toiture suite à l'orage de grêle... À ce titre, je sais pouvoir compter sur l'engagement de ma 1^{ère} adjointe, **Magali Ducret**. Toujours en matière de travaux, nous avons réceptionné les aménagements de la rue des Blattiers venant ainsi répondre aux attentes des riverains. La création d'une aire de jeux à Neuzy, là aussi attendue par les habitants du quartier. Et sans oublier les aménagements du boulevard des platanes qui viennent dans la continuité de ceux du « parking Vincent ». Rénover, requalifier, sécuriser et végétaliser restent nos prérequis liés à tous ces nouveaux aménagements, tout en mettant un point d'honneur à relier tous nos quartiers entre eux par des voies douces sécurisées.

À cela s'ajoute la sécurisation du territoire communal, chère à **Pascal Descreaux**, adjoint en charge de la sécurité, avec l'implantation de nouvelles caméras de vidéosurveillance, si précieuses aux forces de l'ordre. Toujours coté services techniques, **Cédric Fradet**, en charge de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement, poursuit pour sa part la campagne de renouvellement des réseaux. Une démarche indispensable au bon fonctionnement du service avec 1,5M € mobilisé chaque année. **Lola Rodriguez**, mon adjointe en charge des solidarités, de l'action sociale, et de la santé, accompagnée de **Nathalie Coquelin**, **Philippe Pariat**, **Alexandra Pulcina** tous professionnels de santé, et **François Vial** pompier volontaire, sont particulièrement attentifs à l'offre de santé présente sur la commune. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 9 médecins qui sont amenés à se relayer au centre départemental de Santé... La ville peut également compter sur 4 dentistes, 2 ophtalmologues et 1 sophrologue. Et depuis quelques mois, l'ouverture du point médical, à l'initiative d'un professionnel de santé, a permis l'installation d'un médecin

généraliste supplémentaire, d'un angiologue, d'une gynécologue, d'un chirurgien vasculaire et de divers spécialistes... sans oublier une autre initiative privée émanant d'un kinésithérapeute local qui a racheté le bâtiment de la « CPAM ». Cette dernière continuera d'occuper le rez-de-chaussée pendant que l'étage accueillera dès le 14 janvier un cabinet complet de kinésithérapie, un cabinet d'infirmières et 3 autres cabinets destinés à accueillir de nouveaux professionnels de santé... Une bonne nouvelle qui va contribuer à améliorer encore la situation médicale de DIGOIN, preuve que les efforts conjugués portent leurs fruits.

La solidarité : une des plus grandes qualités des Digoinois.

La solidarité dont font preuve mes collègues des commissions de jumelage et de la préparation du repas des aînés, avec **Manon Brunet**, **Michèle Devillard**, **Isabelle Cheminat**, **Véronique Da Silva**, **Marie-Agnès Forgeat** et **Jean-Marc Dath** nécessite énormément de préparation et d'ingéniosité pour baisser les coûts tout en conservant la meilleure qualité possible.

Les épreuves traversées ces dernières années en sont encore une fois un exemple probant. Des événements climatiques auxquels sont venus s'ajouter les inondations de l'Arroux début avril 2024 et l'élan de solidarité entre voisins, amis, famille qui s'en est suivi. Mais la solidarité est omniprésente également au sein des associations, comme pourrait en témoigner **Elisabeth De Ascensao**, conseillère déléguée en charge des sports.



2024 aura été pour le sport local une année couronnée de titres nationaux... Didier Castagna, champion de France M2 en eau glacée, les champions et championnes de France de boule sportive, Nathan Achaintre, champion de France de joute ainsi que Clara Diry, Miss Bourgogne et 5^e dauphine de Miss France, ont été mis à l'honneur.



Près de 400 personnes sont venues assister à la cérémonie des vœux 2025.

Qu'elles soient culturelles, sportives, patriotiques, chacune d'entre elles fait preuve de dynamisme et d'entraide à l'image de la nouvelle équipe de l'office municipal des sports et de la Vie associative.

La ville continue d'accompagner les nombreuses actions et manifestations au profit des familles (bourses puériculture, « jeux en famille... ») et j'en profite pour remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles dont notre collègue **Aurore Puravet** pour leur implication sans faille lors de ces manifestations.

« Le tissu associatif est une véritable force de notre territoire communal. »

Chantal Chappuis, adjointe en charge de la réussite éducative et de la jeunesse, poursuit le travail entrepris là aussi depuis de nombreuses années au travers d'un programme régulier de travaux au sein de nos écoles. Des effectifs stables cette année qui nous ont permis, après d'âpres échanges avec l'inspecteur et la directrice académique, de maintenir la 3^{ème} classe à la maternelle du centre, destinée quelques mois plus tôt à une fermeture.

Faire de Digoin un lieu incontournable

Notre stratégie budgétaire repose sur la rigueur et la prudence. Parce qu'à DIGOIN, nous n'avons pas attendu que l'État tire la sonnette d'alarme pour comprendre que nous devons être très prudents pour anticiper l'avenir et nous prémunir des augmentations qui arrivent de toutes parts. Tout en maintenant la trajectoire de désendettement de la commune initiée au précédent mandat, nous assumons, à l'inverse, pleinement l'augmentation des investissements pour renforcer l'attractivité de la ville. Parce que oui des projets nous en avons encore et toujours.

Des projets donc qui ne sont pas pour déplaire à **Nicole Georges**, adjointe en charge de l'animation commerciale et touristique, et **Julien Gagliardi**, en charge de l'attractivité et du développement économique qui ont à cœur de mobiliser toutes les énergies pour multiplier les projets et renforcer l'attractivité de notre centre-ville (en collaboration avec l'UCIA). Des projets également pour notre zone d'activités « Ligerval » dont vous devriez en 2025 voir sortir de terre de nouvelles constructions.

Enfin, comment vous parler de DIGOIN ce soir sans vous parler de son dynamisme et de sa convivialité. **Thierry Desjours**, adjoint en charge de la culture pour tous et conseiller départemental pourrait vous faire la promotion de la saison culturelle mais aussi du programme de manifestations estivales lors de « l'été à DIGOIN » chaque année toujours plus dense ! Mais DIGOIN c'est aussi les nombreuses fêtes organisées par les associations tout le long de l'année. Nous entendons poursuivre notre engagement pour faire de DIGOIN un lieu incontournable ! Merci donc à vous tous, agents de la collectivité, enseignants, pompiers, forces de l'ordre, professionnels de santé, bénévoles mais aussi à vous commerçants et chefs d'entreprises de DIGOIN pour votre rayonnement bien au-delà de nos frontières communales.

« Soyons fiers de notre ville, soyons fiers de notre identité ! »

Avec l'équipe municipale, nous n'aurons de cesse de nous mobiliser et de nous battre pour porter les ambitions fortes de Digoin. Soyons fiers de notre ville, soyons fiers de notre identité, de notre territoire et continuons de participer activement à l'attractivité de la Saône-et-Loire, du Grand Charolais et de Digoin. Excellente année 2025 !



Après une ouverture en musique avec l'Harmonie de Digoin, le Maire a présenté ses vœux à la population.



À DIGOIN, NOUS RESTONS OPTIMISTES !

Après avoir rendu hommage à ses anciens collègues **Yves Bayon** et **Maxime Castagna**, disparus en 2024 et après une pensée pour nos concitoyens de **Mayotte victimes d'un cyclone**, **Fabien Genet** a présenté ses vœux aux Digoinais :

« Être heureux. Voilà, en quelques mots, les vœux que nous formons avec l'équipe du conseil municipal à l'ensemble des Digoinaises et des Digoinais. Être heureux individuellement mais aussi tous ensemble, et moins malheureux face à la maladie ou la solitude, parce que solidaires ensemble.

Bien sûr, lorsque vous ajoutez les tempêtes internationales, les bourrasques institutionnelles, le brouillard politique, mais aussi l'hiver budgétaire qui vient après l'automne économique et social, le contexte est effectivement particulièrement inquiétant. Le budget de l'Etat a connu cette année, en 2024, un dérapage vertigineux, avec 324 milliards de recettes et 486 milliards d'euros de dépenses ! C'est comme si chaque fois que l'Etat recevait 1 000 €, il en dépensait 1500 ! Vous imaginez bien que cela ne pourra pas durer très longtemps ! Malgré cela, il faut rester optimiste car sur le terrain, les collectivités comme la ville de Digoin sont bien gérées et poursuivent les investissements. J'en prendrai trois exemples.

Tout d'abord, le développement économique.

Je pense que sur ce territoire, nous avons commencé à en poser les bases avec la zone Ligerval à côté de l'autoroute A79, à côté de la RCEA. Comme sénateur je poursuis le combat pour obtenir la fin de la mise à deux fois deux voies de la RCEA en Saône-et-Loire. Et grâce à la mobilisation de toute la communauté de communes du Grand Charolais, je suis persuadé que nous pouvons faire beaucoup mieux. Nous aussi, nous pouvons installer des entreprises nouvelles sur notre territoire, comme le font le Chalonnais et le Mâconnais.

Pour cela, il faut s'y préparer, il faut des zones clés en main, il faut préparer notre réserve foncière de près de 50 hectares à côté de Ligerval. Il y a aussi le devenir du site de l'ancienne faïencerie. Il y a une étude en cours et je crois que dans les prochaines semaines, avec les collègues de l'intercommunalité, nous aurons à nous prononcer sur ce dossier.

Le deuxième, c'est bien sûr le logement.

Nous avons entamé la rédaction d'un Plan local d'urbanisme intercommunal qui va bientôt permettre l'ouverture de nouveaux terrains à la construction. De plus, la ville a acheté des terrains à Neuzy pour pouvoir préparer dès maintenant des terrains, au regard du temps très long qu'il faut pour mettre en place de nouveaux



« Le conseil municipal de Digoin »

lotissements. Et puis il y a des projets sur lesquels nous travaillons, comme la résidence à Bartoli, au cœur du centre-ville. Les discussions se poursuivent aussi avec l'office HLM de Saône-et-Loire, l'OPAC, en particulier avec son président concernant la "Résidence-autonomie de la Fougeraie". Les travaux de rénovation que nous conduisons renforcent son attractivité.

Le logement, c'est bien sûr aussi le cadre de vie. Après les belles opérations des Blattiers, du parking dit "Vincent", du boulevard des Platanes... nous continuerons avec une aire de covoiturage en face de "chez Lily", mais également l'aménagement du fameux parking Strottner à Neuzy, et la rue Queroy devant la cité scolaire qui sera totalement réaménagée cette année. Et je sais combien dans chacun de vos quartiers, vous souhaitez des aménagements de voirie. Nous en avons parlé lors des réunions de quartier.

Et troisième point, le bien vivre à Digoin avec des politiques de solidarité très importantes.

Je me félicite de la mise en place de l'Espace France Services que j'ai décroché auprès de l'Etat et qui, installé à Maynaud, répond à beaucoup de vos demandes lorsque vous avez des besoins de démarches administratives, en particulier sur internet. Et en 2025, nous nous

pencherons sur une idée qui est revenue lors des réunions de quartier. C'est le projet de mutuelle Municipale pour pouvoir aider les gens qui ont des difficultés.

2025 verra aussi la livraison du complexe sportif. Lorsque j'ai proposé aux collègues que nous puissions acheter les cellules commerciales Chaussée, Défimode, puis ensuite Bricomarché pour y installer ce complexe, certains ont douté, car cela faisait beaucoup d'argent.

Mais grâce à la mobilisation de tous et grâce aux subventions obtenues, cet achat de cellules a permis d'offrir très rapidement une solution temporaire pour nos gymnastes de l'ALD. Et dans quelques semaines maintenant, nous pourrons inaugurer le nouveau complexe sportif dans l'ancien Bricomarché. Le Physic club y est déjà installé. Il reste quelques travaux pour installer les gymnastes, mais également un padel et une salle polyvalente qui pourra permettre des entraînements de tennis.

Ce sera donc un très bel équipement et cela permettra l'aménagement du square à la place de la salle Vollat. Il constituera la première phase de la nécessaire rénovation de notre centre ville.

Puisse la nouvelle année réchauffer les cœurs et nous rendre un peu d'espoir et d'espérance.

Bonne année 2025 ! »

L'ACCUEIL DE LOISIRS DEVIENT INTERCOMMUNAL

Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'accueil de loisirs (accueil des mercredis, petites et grandes vacances...) est désormais une compétence intercommunale.



Dans la continuité des étés 2023 et 2024, l'accueil de loisirs de Digoin est désormais géré par Le Grand Charolais depuis le 1^{er} janvier 2025.

Une harmonisation des compétences

C'était prévu depuis déjà quelques mois : l'accueil de loisirs de Digoin est désormais géré par Le Grand Charolais. Ainsi, les enfants à partir de 3 ans sont accueillis tout au long de l'année, mercredis et vacances scolaires, sur 3 sites intercommunaux d'accueils de loisirs dont un à Digoin.

Ce transfert de compétence entre la Ville de Digoin et la Communauté de communes participe à l'harmonisation des services rendus aux familles sur le territoire.

Ce transfert permet l'augmentation du nombre d'enfants pouvant être accueillis sur l'accueil de loisirs de Digoin de 48 à 60 enfants les mercredis, jusqu'à 66 enfants pendant les petites vacances et jusqu'à 100 pendant l'été.

Locaux, restauration, équipe éducative, périodes d'accueil et horaires restent inchangés, seules les modalités d'inscriptions évoluent légèrement avec notamment les inscriptions via un document disponible sur le site internet legrandcharolais.fr sur lequel les parents trouveront tous les renseignements et pourront inscrire leurs enfants.

En attendant la fin de la construction d'un nouvel accueil de loisirs intercommunal sur le site scolaire "Le Launay", les équipes d'animation accueillent les enfants les mercredis et pendant toutes les vacances scolaires sur le site de la Briérette (12, rue Berthelot).

Un nouvel accueil de loisirs en construction au Launay

Après expérimentations sur les saisons estivales 2023 et 2024, la construction d'un nouvel accueil de loisirs sur le site du Launay s'avérait plus pratique pour les enfants et plus accessible pour les familles du territoire. Sur un espace de plus de 335 m², la construction de ce nouvel accueil de loisirs intercommunal prendra place entre les deux bâtiments des écoles (élémentaire et maternelle). Ce projet, porté par Le Grand Charolais et conçu en collaboration avec la ville de Digoin permettra à terme de mutualiser les locaux comme les salles de restauration et de sieste, pour un investissement raisonné.

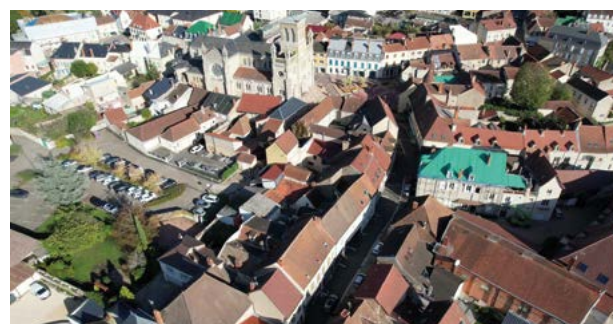


Le futur accueil de loisirs intercommunal au Launay (image de synthèse fournie par CCLGC)

Le coût total de l'opération s'élève à 1 500 000 € HT, subventionné à hauteur de 65 % par l'État, la CAF et la Préfecture de Saône-et-Loire, les Départements de Saône-et-Loire et de l'Allier. Le reste à charge est assumé par le Grand Charolais pour une ouverture prévue à l'automne 2025.

LE GRAND CHAROLAIS EN ACTION À DIGOIN

La commune de Digoin fait partie du Grand Charolais, communauté de communes créée en 2017 et composée de 44 communes. Les compétences du Grand Charolais sont nombreuses et ses actions bénéficient au quotidien à l'ensemble des 41 539 habitants. Découvrez ci-après un aperçu non-exhaustif des actions menées en 2024 par Le Grand Charolais pour l'ensemble des communes, avec un éclairage particulier sur Digoin.



SERVICES À LA POPULATION

Enfance & jeunesse

- 135 enfants de Digoin ont fréquenté les accueils de loisirs du Grand Charolais. Les 3 sites -Charolles, Digoin et Paray-le-Monial ont accueilli 891 enfants pendant les vacances et 313 enfants les mercredis.
- Les 4 structures d'accueil de jeunes enfants du Grand Charolais (micro-crèches et multi-accueil) étaient au maximum de leurs capacités avec 65 enfants provenant de 15 communes. Le Relais Petite Enfance a organisé 116 animations pour les 0-3 ans.
- 125 Digoisins sont inscrits à l'école de musique Le Grand Charolais, qui propose des cours à Charolles, Digoin, Paray-le-Monial et Saint-Bonnet-de-Joux pour 410 élèves. 3 410 spectateurs ont assisté à 45 concerts, dont 7 ont eu lieu à Digoin.

Conseil numérique

105 habitants du territoire ont été accompagnés par la conseillère numérique du Grand Charolais pour faciliter la prise en main des outils numériques. Une aide apportée lors de rendez-vous individuels ou pendant les 89 ateliers collectifs organisés cette année sur les communes du territoire.

Piscines & natation scolaire

- 2 300 élèves du territoire ont suivi 10 à 12 séances de natation à la piscine couverte intercommunale à Paray-le-Monial, lors de la dernière année scolaire. Soit un budget annuel de 150 000 € dédié à la natation scolaire.
- 34 653 entrées enregistrées cette année dans les piscines d'été du Grand Charolais, dont 5 621 à Digoin (Le Grand Bain).

Transport & mobilité

- 88 habitants de 70 ans et plus, dont 26 Digoisins, ont bénéficié du service de transport à la demande du Grand Charolais.
- 924 trajets de covoiturage entre domicile et travail via l'application Blablacar Daily financés par Le Grand Charolais, soit 11 000 km parcourus.

Animation du territoire & tourisme

100 000 € : c'est le montant des subventions octroyées par Le Grand Charolais aux associations du territoire en 2024, dont, à Digoin : Le festival « Les voix d'eau de l'été » (500 €), la Foire exposition de Digoin (2 500 €), AMD Mélodie (8 000 €) et Digoin Avenir UCIA (5 000 €).

Le Grand Charolais anime aussi le territoire avec :

- **Fayencez-vous !** Rendez-vous céramique en Grand Charolais (du 31 mai au 2 juin) : 2 800 personnes sur les différentes animations (visites, conférences, brocante, ventes d'usine...)

- Le Raid' in Charolais, manifestation sportive (15 juin à Lugny-lès-Charolles) : près de 500 personnes au Raid Village et sur le Grand Raid.
- Le Grand Ciné : 14 séances de cinéma gratuites en plein air, dont 1 à Digoin qui a regroupé plus de 130 spectateurs, sur un total de 2 000 personnes.

12 200 contacts ont été pris avec l'Office de tourisme Le Grand Charolais, sur ses sites de Charolles et Digoin, et sur le terrain lors de ses permanences « Hors les murs ». Le Grand Charolais gère également 6 haltes nautiques au bord des différents canaux, ainsi qu'un port de plaisance à Digoin, qui a accueilli 288 bateaux (971 nuitées).

ENVIRONNEMENT & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Environnement

- 455 points d'apport volontaire ont été nettoyés en 2024 sur l'ensemble du territoire, pour le confort des usagers et le maintien de la propreté dans les communes.
- 12 aires de compostage sont en service dans votre commune, sur un total de 69 installées par Le Grand Charolais afin d'apporter aux habitants une solution pour le tri des biodéchets domestiques, conformément à la législation du 1er janvier 2024. En parallèle, 500 kits composteurs et 40 kits poulaillers ont été distribués depuis 2022.

- 167 installations d'assainissement non-collectif sont présentes à Digoin sur un total de 7078 installations dont le contrôle est assuré par le SPANC (Service public d'assainissement non-collectif).

Travaux d'équipements & voirie

- 25 km de routes sur le territoire communal sont entretenus par Le Grand Charolais, sur un total de 977 km de voirie intercommunale. Ainsi, ce sont au total dix travaux de voirie qui ont été réalisés à Digoin en 2024 par Le Grand Charolais, pour un montant de 42 467 € TTC.
- 4 ouvrages d'art sont gérés par Le Grand Charolais sur la commune.
- 32 terrains multisports sont gérés par Le Grand Charolais dont un a été réhabilité en 2024 quartier de Neuzy.

FINANCES & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Économie & habitat

- 5 entreprises digoises ont été accompagnées en 2024 pour le lancement ou l'évolution de leur activité par le service développement économique du Grand Charolais.
- 18 ménages digoises ont obtenu une aide financière et technique du Grand Charolais pour leur projet de rénovation de logement ou de ravalement de façade, sur un total de 95 en 2024.

Solidarité & intégration financière

3 021 512 € : c'est la somme versée à la commune de Digoin par Le Grand Charolais dans le cadre des "attributions de compensation". 188 355 € ont été versés par Le Grand Charolais en 2024 à travers le Fonds d'aide à l'investissement rural, pour soutenir 34 projets d'investissement et l'achat d'équipements dans les communes de moins de 3 000 habitants sur le territoire. Le Grand Charolais finalise un PLUi, document d'urbanisme unique à l'échelle des 44 communes afin de planifier l'aménagement de l'ensemble du territoire pour les dix prochaines années (budget total : 630 000 €). 1,6 million d'euros : c'est le montant versé par Le Grand Charolais pour financer les SDIS (Services départementaux d'incendie et de secours) 71 et 03 pour le compte des 44 communes.

Barbara Semet,
directrice de la
Mission locale du Charolais

**« Grâce à une équipe encadrante
bienveillante et dynamique,
nous accompagnons
individuellement sur le territoire
environ 1800 jeunes âgés de
16 à 25 ans dont près de 450
pour Digoin et ses communes
environnantes »**

Renseignements sur la Mission locale
du Charolais - Antenne de Digoin
Rue de la plaine / Rue Alsace Lorraine
71160 Digoin
03 85 88 52 16 / milocharolais@milobfc.fr

MISSION LOCALE DU CHAROLAIS : « UN TREMPLIN VERS L'AUTONOMIE ! »

Présentes sur tout le territoire, les missions locales aident les jeunes de 16-25 ans qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement dans la définition et la mise en œuvre de leur projet de formation ou d'emploi. Exemple à Digoin où la Mission locale (MILO) du Charolais accompagne près de 450 jeunes de la commune et de ses environs. Rencontre avec sa directrice, Barbara Semet.

Pouvez-vous nous présenter la Mission locale et ses champs d'action ?

La Mission locale (« Milo ») du Charolais est une association de loi 1901. Toutefois, la structure est rattachée aux Services de l'État puisque nous dépendons du Ministère du Travail. La spécificité de la Mission locale du Charolais, c'est que nous intervenons sur 129 communes couvrant ainsi un très large territoire (Charolais-Brionnais). Présente sur l'ensemble de son territoire à travers 8 antennes, notre structure exerce une mission de service public de proximité. Pour l'antenne de Digoin, ce sont chaque année près de 450 jeunes que nous accompagnons dans leur démarche. Au total, nous sommes une trentaine de personnes à exercer (dont 4 conseillères en insertion à taux plein pour Digoin). Leur mission première est d'être la plus empathique possible envers le jeune. Grâce à cette équipe bienveillante et dynamique, et un réseau fort de partenaires, entreprises et bénévoles, l'équipe locale de la MILO travaille et développe les projets portés par les jeunes.

Qui peut s'inscrire à la Mission locale ?

Tous les jeunes de 16 à 25 ans ayant fini leurs études qui rencontrent des problématiques liées à l'emploi, la formation, la santé ou le logement peuvent s'inscrire à la MILO. Installée depuis plus de 40 ans sur le territoire, la Mission locale du Charolais accompagne ces jeunes dans l'insertion sociale et professionnelle, notre objectif est d'aider le jeune dans sa construction d'adulte, de citoyen de demain... et cela passe par l'accompagnement vers le logement, la citoyenneté, le permis, la formation et bien évidemment l'emploi, mais il faut déjà se construire son identité, prendre confiance en soi... pour après aller en entreprise et pouvoir exercer pleinement ses futures missions !

Qu'est-il proposé aux jeunes qui entrent entre au sein de votre structure ?

Les jeunes accompagnés dans le cadre du contrat d'engagement jeunes (CEJ), bénéficient au minimum de 15 à 20 heures par semaine de

rendez-vous et d'activités individuels, collectifs et en autonomie encadrées reposant sur l'offre de services de la Mission locale. Il peut notamment s'agir d'activités recouvrant la construction du projet professionnel, le développement des compétences, la préparation d'une candidature : tout ce qui peut concourir à nourrir, ouvrir l'esprit du jeune ne peut être que bénéfique ! Ainsi, le CEJ propose à ces jeunes un accompagnement individuel et intensif avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Chacun des jeunes bénéficie de points d'étapes réguliers avec leur conseiller référent, incluant des entretiens hebdomadaires et des points d'étapes mensuels. Pouvant s'élever à 500 € par mois, l'allocation est conditionnée à l'assiduité et à l'engagement du jeune dans son parcours...

Les questions de mobilité étant primordiales sur le territoire, parlez-nous de la plateforme « C'Mobil » mise en place par la MILO ?

C'Mobil est la plateforme dédiée à la mobilité sur le territoire ! Le réseau est ouvert à tous les publics sous certaines conditions et pas seulement aux moins de 26 ans. La structure propose ainsi des scooters et des véhicules pour se rendre en formation, au travail ou en stage à des prix très attractifs. Nous avons également un réseau de transport solidaire où près d'une cinquantaine de bénévoles donnent de leur temps pour assurer le déplacement d'un bénéficiaire. Enfin, la structure propose également une « auto-école solidaire itinérante » : c'est un dispositif d'aide à l'apprentissage du Code de la Route et de la conduite automobile. C'est en complément des auto-écoles car nous sommes vraiment dans la pédagogie !

Avez-vous un message à transmettre à un jeune déscolarisé et/ou en difficulté ?

Jeune, on a tous besoin d'aide dans notre parcours, il n'y a aucune honte à demander du soutien et il ne faut jamais rester seul dans la difficulté... L'accompagnement, c'est véritablement notre ADN !

350 convives pour le « repas des aînés » !

Le traditionnel repas des aînés a réuni le dimanche 19 janvier dernier plus de 350 convives de plus de 75 ans à la salle des Fêtes. Avec de nombreux sourires sur les visages, nos aînés ont savouré le repas offert par la ville de Digoin et le CCAS. Retour en images.



Sur le "thème des 4 saisons", chaque table a donc été pensée aux couleurs d'une saison. Tous les chemins de table ont été fabriqués par les enfants du CAM (centre d'animation communal).



C'est une brigade de 69 bénévoles - dont 17 conseillers municipaux - qui ont contribué à la belle organisation de ce moment.



Les aînés accueillis par les élus de la commune.



La plupart des photos placées en décoration ont été réalisées par le photographe amateur Thierry Lapetite.



Au-delà d'un simple repas, cet événement constitue un moment unique de partage et d'échanges entre nos seniors et les élus.



Toujours un bonheur pour les seniors de se retrouver le temps d'une journée autour d'un repas festif !



De profonds remerciements pendant les discours.



Animations musicales au son de l'accordéon de Roland Tèche.



Lola Rodriguez, organisatrice de l'évènement, a tenu à remercier l'ensemble des participants et des bénévoles qui ont contribué à ce large succès.



Des bénévoles aux petits soins des convives.



Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, d'autres "nouveaux" aînés sont venus partager un bon moment.



Le repas était confectionné cette année par la Maison Parot, le dessert préparé par « L'épi de Louis » et le pain et les brioches fournis par « Le Fournil de Sophie ». Les vins ont été choisis aux « Arômes du Canal ».



Les plus jeunes bénévoles Aymeric et Romane, tous deux âgés d'une douzaine d'années.



Depuis de nombreux mois, un groupe d'élus composé de Lola Rodriguez, Véronique Da Silva, Michèle Devillard, Marie-Agnès Forgeat, Isabelle Cheminat, Jean-Marc Dath, Jean-Paul Martin et Philippe Pariat ont grandement contribué au succès de cette journée.



Ce moment aura permis, une nouvelle fois, de démontrer l'attachement de la Ville de Digoin à ses aînés.

IMPORTANT : Chaque année, le « repas des aînés » se déroule courant janvier. Un courrier d'invitation est adressé à toutes les personnes résidant à Digoin et ayant plus de 75 ans. Si vous n'en avez jamais été destinataire (changement d'adresse, nouvel habitant...), n'hésitez pas à contacter la mairie au 03 85 53 73 00 afin de vous pré-inscrire sur notre listing. Le formulaire d'inscription vous sera adressé second semestre 2025.

LA RÉSIDENCE « LA FOUGERAIE » SE MODERNISE !

Située au 2 rue des Acacias, la résidence « La Fougeraie » est composée de 76 appartements totalement privatifs de 33 m² et d'espaces communs partagés par tous les résidents. L'établissement est conçu pour accueillir des personnes âgées de plus de 60 ans avec un bon niveau d'autonomie et désireuses de vivre dans un environnement rassurant, dynamique et stimulant.



solidarités, avant d'ajouter que « *chacun des logements sont des studios de type T1 dotés d'un balcon, d'une salle de bain et d'un espace "cuisine" avec plaque de cuisson électrique. Située proche du centre-ville et des services essentiels, dans un quartier calme et verdoyant, la structure offre un cadre de vie des plus agréable.* »

En résumé, la résidence Autonomie « La Fougeraie », c'est :

- Une équipe dynamique et bienveillante au service de ses résidents.
- Un cadre sécurisé et convivial favorisant le lien social et la prévention de la perte d'autonomie.
- Un service de restauration tous les midis 7J/7.
- Des animations gratuites (gym douce, massage bien être, chorale, activités manuelles, jeux de société...).
- Des repas conviviaux (anniversaires des résidents, repas de Noël, fêtes des pères et des mères...)
- Des services de proximité (boulangerie, coiffeur...).
- Une surveillance de nuit 7J/7 avec un système d'alerte intégré dans les logements.

Les résidents peuvent bénéficier de différentes aides comme les aides au logement (APL) ou l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). N'hésitez pas à contacter l'équipe encadrante pour plus d'informations !

Contact :
Résidence autonomie « La Fougeraie »
Téléphone : 03.85.53.00.42
www.residencelafougeraie.fr

Gérée par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Digoïn, la résidence autonomie « La Fougeraie » s'inscrit comme une nouvelle étape dans le parcours de vie des seniors.

Rompre la solitude

Les risques de repli sur soi et d'isolement relationnel augmentent considérablement avec l'avancée en âge. Ainsi, la structure garantit aux résidents un cadre de vie confortable et sécurisé, en développant des actions de prévention de la perte d'autonomie et de lutte contre l'isolement social. Elle propose aux résidents tout au long de l'année diverses animations (ateliers manuels, anniversaires, activités de loisirs, séances de bien-être, jeux de société...), l'objectif premier étant notamment de permettre aux personnes de retrouver un environnement relationnel de qualité.

Des logements totalement réhabilités

« Côté logement, le CCAS et la Ville de Digoïn ont engagé, en 2024, une vaste campagne de réhabilitation des logements et 16 nouveaux logements ont été loués. Ce chiffre record témoigne bien de l'attractivité de notre résidence » se réjouit Lola Rodriguez, adjointe au Maire en charge des



DIGOÏN



VOS JOURS DE COLLECTE

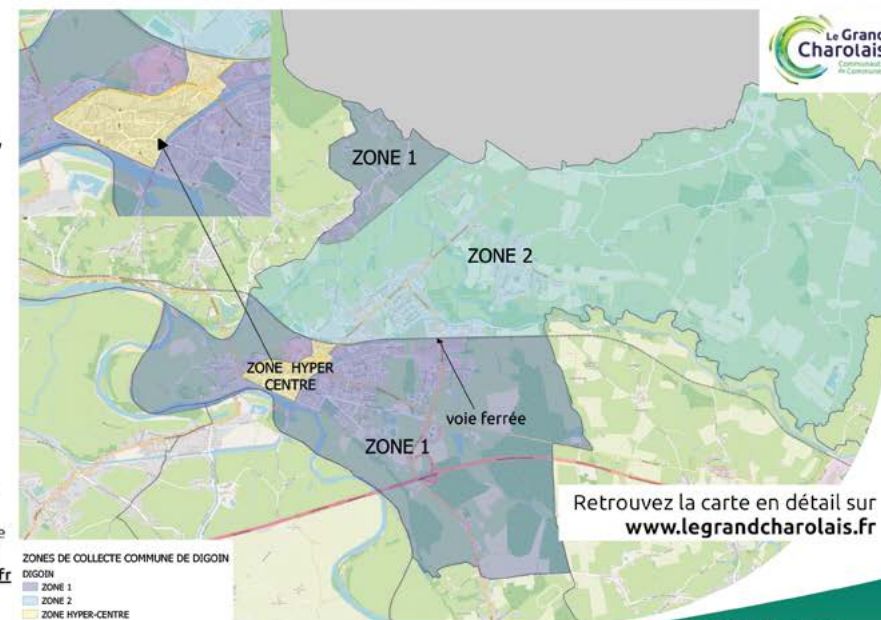
	Vos ordures ménagères	Vos emballages
ZONE 1	LUNDI Matin BACS INDIVIDUELS La Plaine : LUNDI Après-midi	VENDREDI (semaine paire) Matin BACS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS
ZONE 2	MARDI Matin BACS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS	VENDREDI (semaine impaire) Matin BACS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS
HYPER-CENTRE	LUNDI/JEUDI Matin BACS INDIVIDUELS	VENDREDI Matin BACS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS

Note : La semaine du 30 décembre au 5 janvier est une *semaine impaire* et la semaine du 6 au 12 janvier est une *semaine paire*. Retrouvez le calendrier des semaines paires et impaires sur www.legrandcharolais.fr

Zone 1 :
Centre-ville,
Launay,
Bois de la Motte,
Motte verte,
Le Verdier...

Zone 2 :
La Brièrette,
Neuzy, Vigny...

Zone Hyper-centre
Pl. de la Grève,
quais de Loire,
av. de Gaulle,
bd des Platanes,
rue Bartoli...
Hors circuit mini-benne



Retrouvez ce circuit sur www.legrandcharolais.fr

Découper ici ✂

Service environnement Le Grand Charolais
Tel : 09 71 16 95 92
Mail : environnement@legrandcharolais.fr



www.legrandcharolais.fr

Accès libre aux autres déchetteries du territoire.
Retrouvez les horaires sur www.legrandcharolais.fr



VOTRE DÉCHETTERIE LA PLUS PROCHE

DIGOIN

	Horaires d'été du 1 ^{er} avril au 31 octobre	Horaires d'hiver du 1 ^{er} novembre au 30 mars
LUNDI	9h30 - 12h00 / 15h00 - 18h00	9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00
MARDI	9h30 - 12h00 / 15h00 - 18h00	9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00
MERCREDI	9h30 - 12h00 / 15h00 - 18h00	9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00
JEUDI	Fermé	Fermé
VENDREDI	9h30 - 12h00 / 15h00 - 18h00	9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00
SAMEDI	9h30 - 12h00 / 15h00 - 18h00	9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00
DIMANCHE	9h30 - 12h00	9h30 - 12h00

 **OÙ JETER
MES CARTONS BRUNS ?...**
À la déchetterie !

Contrairement aux idées reçues, **les cartons bruns (colis, boîte à chaussures...)** ne se jettent pas dans la poubelle jaune ! Ne faites plus d'erreurs et jetez vos cartons à la déchetterie.

VOS ENCOMBRANTS

Vos encombrants sont collectés les 25 mars, le 20 mai, le 9 septembre et le 21 octobre 2025. Inscription obligatoire au 03 85 24 30 09 une semaine à l'avance.



COLLECTE DES JOURS FÉRIÉS

Vos collectes sont maintenues les jours fériés 2025 à l'exception du 1^{er} mai (rattrapage le 3 mai), du 25 déc. (rattrapage le 27 déc.) et du 1^{er} janv. 2026 (rattrapage le 3 janv.)



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Du 14 avril au 3 novembre 2025 :
collecte un lundi sur deux (en fonction des zones)

Zone 1 : début de la collecte le 14 avril 2025 jusqu'au 27 octobre 2025
Zone 2 : début de la collecte le 21 avril 2025 jusqu'au 3 novembre 2025

Ne pas jeter sur la voie publique



**collectes
de sang :
Calendrier
2025**

Le début d'une nouvelle année est souvent synonyme de résolutions. Pourquoi ne pas ajouter une action solidaire à votre liste ? Faire un don de sang est une résolution simple, rapide et surtout essentielle. En seulement une heure, vous pouvez sauver jusqu'à trois vies. Une belle manière de commencer l'année, non ? Les collectes se déroulent une fois par mois sur Digoin et l'Association des bénévoles du don du sang organisent plusieurs rendez-vous :

Jeudis		Réservez votre créneau en ligne, pour faciliter votre accueil sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli "don de sang".
27 février	15h-19h	
27 mars	11h-15h	
24 avril	9h-13h	
22 mai	15h-19h	
26 juin	9h-13h	
31 juillet	9h-13h	
28 août	9h-13h	
25 septembre	9h-13h	
23 octobre	15h-19h	
27 novembre	11h-15h	
18 décembre	9h-13h	

Lutte contre les incivilités pour une ville plus propre !

Les incivilités individuelles ne doivent plus être tolérées et tous les Digoinais doivent s'impliquer pour lutter contre ces mauvais comportements : il faut sortir et rentrer ses poubelles le jour de la collecte, ne plus jeter ses papiers ou ses mégots par terre... Autant de petits gestes simples, qui, mis bout à bout, contribuent à une ville plus propre. Une poubelle qui traîne, c'est une nuisance pour tous. Pour rappel, si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique, vous risquez une amende pouvant aller de 68 à 450 €. De même pour les animaux de compagnies, avec 1 chien pour 10 habitants environ sur le territoire national, la propreté de nos trottoirs est chaque jour éprouvée. Un rappel évident : vous êtes responsable des déjections de votre animal. Depuis 2020, le nouvel article R.634-2 du code pénal modifie les sanctions liées à ce type d'infraction (tout comme le dépôt d'un sac d'ordures hors emplacements, le jet d'un mégot ou d'un masque, le fait de cracher ou d'uriner...). Jusque-là passible d'une contravention de 3^e classe à 68 €, il s'agit désormais d'une contravention de 4^e classe punie d'une amende de 135 €.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : des échéances importantes à venir !



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est un document de planification qui permet d'encadrer le développement du territoire dans une recherche de cohérence entre les communes tout en tenant compte de leurs spécificités. Il aboutira dans les prochains mois à un document réglementaire qui s'imposera aux futures autorisations du droit des sols (permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...).

Le futur PLUI définira ainsi une stratégie de développement sur 12 ans et une politique d'urbanisme, à l'échelle de 44 communes.

› Une nouvelle réunion publique à Vigny

En parallèle, l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) du Grand Charolais se poursuit dans la concertation. Une nouvelle réunion publique est programmée pour informer le grand public sur l'avancement de cette démarche à Digoin.

Prochaine réunion publique organisée dans le cadre de l'élaboration du PLUI :

Vendredi 7 février à 17h30 à Digoin (salle de Vigny, au bourg de Vigny).

› Modification simplifiée du PLU : mise à disposition du dossier auprès du public

Par délibération en date du 16 décembre 2024, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Grand Charolais a engagé une procédure de modification simplifiée du PLU. Le projet de modification simplifiée du PLU est consultable en Mairie et sur le site internet digoin.fr rubrique « actualités » (jusqu'au 9 février 2025). À l'issue de la mise à disposition du public, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de cette concertation, sera soumis au conseil communautaire du Grand Charolais pour approbation.

CIRQUE

JEUDI 20 FÉVRIER 2025
20H30 - SALLE DES FÊTES

« POUR ALLER
OÙ »

CIE K-BESTAN

Saison Culturelle 2024 - 2025

Tout public
dès 6 ans
Tarif : de 5 à 10€

www.digoin.fr



VILLE DE
DIGOIN